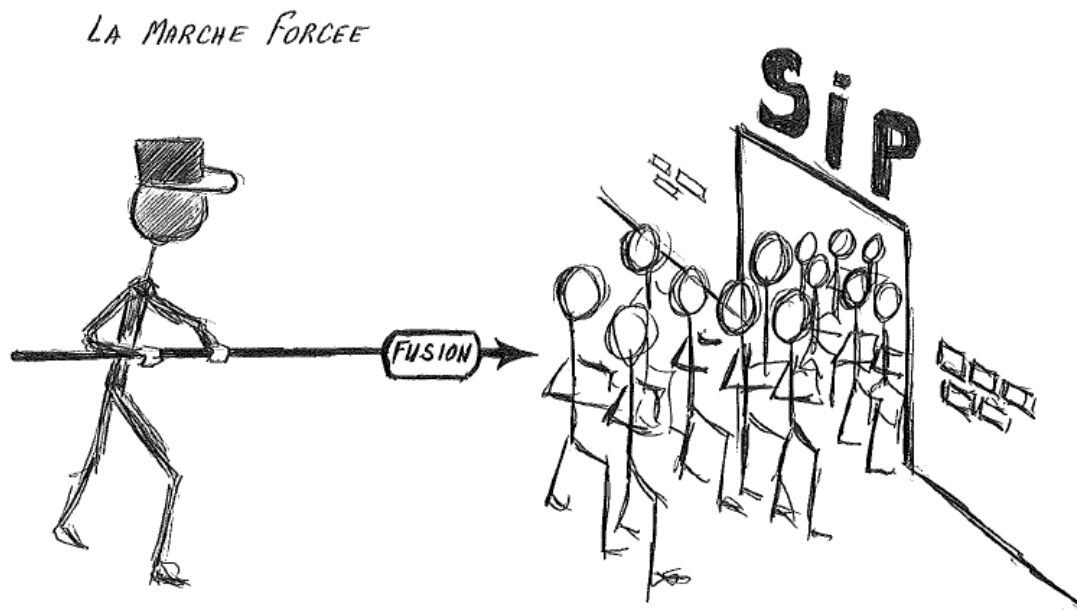


CTP du 2 mars 2010 : la marche forcée des SIP.....

Ce CTP, s'est tenu sous la Présidence Directeur Départemental Monsieur Jacques CARRE. Les débats ont commencé à 9h 30. Le SNADGI CGT a effectué une déclaration liminaire et pris les fonctions de secrétaire adjoint, Monsieur Hugues Coche remplissant cette tâche pour l'administration.

Ce CTP avait pour ordre du jour :

1 – Approbation des procès - verbaux des CTPL des 15/10/09 et 05/01/10.

Le compte rendu du 15/10/09 pas donné lieu à rectification. Celui du 5 janvier a été reporté à la demande des OS gestion publique.

VOTES :

Pour le PV du 15/10/09 :

- Parité administrative > POUR à l'unanimité.
- Parité syndicale : > FO, CFTC, CFDT POUR.
UNION SNUI SUD Solidaires s'abstient
SNADGI-CGT refuse de voter.

2 – Mise en place des SIP de Béthune et Bruay la Buisnière.**SIP de Béthune**

La création officielle est fixée au 1^{er} avril 2010.

L'affectation des 5 emplois se fera après le 16 avril en fonction des travaux réalisés. Sur proposition de vos délégués Force Ouvrière, 1 personne volontaire supplémentaire y sera affectée, du fait de son départ en retraite imminent. Le Cadre A affecté dans le SIP de Béthune sera positionné comme adjoint du Comptable en place du SIP. Concernant les Trésoreries de Béthune et Béthune Municipale, elles n'arriveront pas sur le site avant l'automne.

Du fait de l'existence d'une cantine administrative dans les locaux, tous les agents affectés dans le site du CDFP de Béthune perdront le bénéfice des tickets restaurants. Madame Gabelle nous a informé que

la DPAEP avait oublié d'inscrire au budget le matériel des cuisines dans l'agrandissement du restaurant administratif.

Questionné sur les problèmes de parking, le Président nous a informé qu'il fermerait au public le parking du site, néanmoins cet accès sera autorisé pour les régisseurs et les transporteurs de fonds. Le Président nous a assuré qu'il ne toucherait pas aux espaces verts mais, sur notre proposition de créer des espaces de parking conciliant espaces verts et confort des agents, par le biais de dalles engazonnées, il n'a pas fermé la porte à cette possibilité.

Nous avons alerté la direction sur le sous dimensionnement des archives, sur la sécurité de la caisse et de la mise en place d'un « trapon » de sécurité ou d'un ramassage de fonds. Ces questions sont encore à l'étude. Comme premier élément de réponse, des archives mobiles ont d'ores et déjà été prévues.

Nous avons réclamé et obtenu que l'Huissier du Trésor rattaché à la Trésorerie de Béthune bénéficie d'un bureau informatisé permettant la réception éventuelle d'usagers.

L'installation informatique des postes de travail lors de ces déménagements sera assurée conjointement par les services des CMI et CMIB.

Enfin, les femmes de ménage se verront proposer la reconduction de leur contrat actuel il n'y aura donc pas de baisse de leurs horaires de travail si elles le souhaitent.

VOTES :

- Parité administrative > POUR à l'unanimité.
- Parité syndicale : > CONTRE à l'unanimité.

SIP de Bruay La Buisnière

La création officielle est fixée au 1^{er} avril 2010.

L'affectation des 2,5 emplois se fera après le 15 mai en fonction des travaux réalisés.

Le SIE sera installé dans ses futurs locaux dans le courant du deuxième semestre. En attendant, nous avons demandé qu'une sécurisation du coffre et de l'installation provisoire actuelle soit mieux prise en compte. Notre demande d'agrandissement de l'espace de travail des agents a été refusée alors même qu'une réserve foncière de 381.52 m², jouxte les bureaux du SIE ...

Pour la Trésorerie de Bruay, l'installation est prévue en même temps que le SIP, toujours en fonction de la durée des travaux. Nous avons soulevé le déménagement de la Trésorerie d'Houdain initialement prévue dans les plans, la direction nous a répondu qu'elle prend le temps d'étudier la chose. La fin du bail avec la Mairie d'Houdain étant prévue pour le 31/03/2012, l'administration ne s'interdit pas d'attendre cette échéance.

Force Ouvrière a soulevé plusieurs interrogations sur les points suivants :

- ◆ Archives > dimensionnement et équipement informatique et téléphonique.
- ◆ Equipement informatique du bureau des régisseurs (imprimante).
- ◆ Sanitaires.
- ◆ Bureau d'accueil huissier.
- ◆ Transport de fonds.

Ces questions seront étudiées, certainement favorablement, par l'administration. Pour les transports de fonds, Monsieur Bléhaut, nous a assuré qu'il prenait en compte ce paramètre très important à ses yeux.

Nous avons ensuite proposé de créer un nouveau parking des agents sur un terrain privé adjacent et inoccupé; cette solution permettait de garder un parking pour les usagers du site. La Direction nous a indiqué que les aménagements faits à Béthune seront sans doute mis en place à Bruay.



Enfin, questionné sur le sujet par vos délégués FO, l'administration nous a indiqué que suite au départ en retraite de Monsieur Leprêtre, Madame Perroux était pressentie pour assurer l'intérim jusque sa prise de fonction effective et espérée par la direction, lors du prochain mouvement national de mutation. Ce nouveau poste de Comptable Public sera doté d'un adjoint issu de la filière fiscale et regroupera les SIE et SIP de Bruay.

VOTES :

- Parité administrative : > POUR à l'unanimité.
- Parité syndicale : > CONTRE à l'unanimité.

Pour tous les agents de la filière gestion publique rejoignant les CDFP, de nouvelles règles de vie communes seront mises en place le 1^{er} du mois qui suivra leur installation. Le pointage des horaires se fera sur AGORA et le choix de la RTT se fera individuellement. La gestion des personnels continuant de s'effectuer par filière d'origine.

3 – Questions diverses.

- ◆ **Mise en place du SIP de Montreuil sur mer au 1/12/2010** : nous avons d'ores et déjà alerté la direction sur les problèmes des sanitaires, des archives vives et dormantes, des vestiaires, du système de chauffage défaillant et du manque d'espace pour certains services.
- ◆ **Réponse** : ces remarques seront prises en compte dans la mesure du possible.
- ◆ Nous avons également demandé à l'Administration que soit appliqué les textes concernant les restructurations. En effet, la Trésorerie de Montreuil n'étant pas située sur la même commune que le CDFP d'Ecuires, la lettre CD-1891 du 1^{er} aout 2003 précise que les agents pourront bénéficier du dispositif d'accompagnement indemnitaire à la mobilité géographique.
- ◆ **Reponse** : les textes applicables seront appliqués.
- ◆ **Mise en place du PRS : montée en charge, locaux et fonctionnement.**
- ◆ **Réponse** : Monsieur Mollon nous informe que la montée en charge du PRS se poursuit et qu'il n'est pas nécessaire de le renforcer actuellement, un nouveau point d'étape sera effectué vers le 15 avril 2010.
- ◆ **Fonctionnement des parkings des CDFP du Pas De Calais** : nous avons alerté la direction sur les problèmes de places et d'entretien de plusieurs CDFP.
- ◆ **Réponse** : pas de budget disponible pour des travaux et entretiens supplémentaires, les agents de service continueront à nettoyer et saler ces surfaces avec les mêmes moyens que ceux alloués jusqu'à présent.
- ◆ **Ponts naturels** : deux dates étaient proposées par les OS, le 14 mai et le 12 novembre 2010.
- ◆ **Réponse** : Le président s'est montré hostile au pont de l'Ascension mais n'a pas exclu une possibilité pour le vendredi 12 novembre 2010 ; réponse promise sous huitaine ...
- ◆ **Journée du Ministre** : Monsieur Vauchot nous a confirmé sa pérennisation sous forme d'autorisation d'absence à porter sur la feuille de congés, cette journée vient donc en complément des jours de congés.



Section FO DGFIP du Pas de Calais

Force est de constater pour le syndicat Force Ouvrière, que l'Administration continue sa marche forcée, et ce, coûte que coûte : Béthune : 1 270 000 € et Bruay : 605 000 €. Les agents sont les grands perdants de cette fusion, des tickets restaurants qui disparaissent, des conditions de travail qui se dégradent, des locaux qui rétrécissent, des emplois qui ne sont pas remplacés, la liste est longue...

Notre Directeur Général, M.Parini, avait indiqué aux agents que la fusion se ferait en mode :

GAGNANT – GAGNANT....

Pour beaucoup d'agents, cette formule se résume plutôt à du :

GAGNANT – PERDANT ! ! ! !

Et en cette période où beaucoup subissent la dure loi des objectifs sur :

- les comptes de gestion
- les taux de recouvrement
- les indicateurs et statistiques diverses

pour FORCE OUVRIERE le temps est à la réaction et à la mobilisation :

Moins d'effectifs ??? Moins d'objectifs ! ! ! ...

La grève unitaire du 23 mars doit servir de tremplin pour poursuivre la mobilisation dans un cadre national dès avril à la DGFIP, mobilisation qui prendra la forme de temps forts d'actions, de grèves et de multiplication des interpellations de l'administration.

TOUS EN GREVE LE 23 MARS !

La délégation FO-DGFIP 62 en CTPL était représentée par :

Laurence DIDAU (Marquion) Alexandre SALOME (Béthune)

Michel BOUTILLIER (Montreuil) et Jacques REGNIER (EMR Côte d'Opale)

✂-----

FO DGFIP 62

Je soussigné(e)

NOM : _____ PRENOM : _____

GRADE : _____ ECHELON : _____

QUOTITE DE TRAVAIL : _____ POSTE DE TRAVAIL : _____

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP 62

Déclare vouloir m'abonner à la lettre d'information du syndicat FO DGFIP 62

⇒ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

Fait à _____ le _____

Syndicat Force Ouvrière DGFIP62 : DDFIP du Pas.de Calais Immeuble Brassart 62000 ARRAS

Tel : 03.21.51.91.91 poste 746 Mail : fo.062@dgfip.finances.gouv.fr

Site web départemental FO DGFIP62 : www.fo-dgfip-sd.fr/062/